

<http://www.daveblog.ch/archive/2010/11/26/les-lauriers-de-platine-terravin-recompensent-un-calamin.html> 24H

26.11.2010

## Les Lauriers de platine Terravin récompensent un Calamin



Le Grand Cru de Jean et Simon Vogel remporte le concours de Terravin. Le label attribuera dès 2012 les 1ers Grands Crus des AOC vaudoises.

L'association Terravin a reçu 1000 vins candidats au précieux label Lauriers d'or pour le millésime 2009. Par le biais de ses commissions de dégustation, elle en a jugé 500 dignes d'arborer la précieuse étiquette (soit, en volume, seulement 4,4% des vins des AOC vaudoises). Et une série de crus ont été sélectionnés pour la finale des Lauriers de platine, qui récompensent le meilleur chasselas vaudois de l'année précédente.

La finale s'est disputée hier au Restaurant Philippe RoCHAT, à Crissier. Le chef était en effet le parrain de la compétition. Sur les 16 derniers vins en lice, dégustés à l'aveugle par une trentaine de jurés, Lavaux tenait la vedette avec 14 candidats, contre deux dans le Chablais et rien pour le reste du canton.

C'est donc le Calamin Grand Cru de Jean et Simon Vogel, élevé avec l'aide de Philippe Corthay, qui a remporté la palme, devant le Côtes des Abbayes, un Dézaley de Jean-Luc Blondel, à Cully, et le Calamin de Didier et Jean-Jacques Rouge, à Epesses.

Philippe Herminjard, le secrétaire-gérant du label, a également annoncé que Terravin avait été choisi par le Conseil d'Etat pour valider, dès 2012, les vins candidats au titre de 1er Grand Cru, selon la nouvelle législation des AOC cantonales